

RECORDS AERIENS.

A Istres, au cours d'un vol officiellement contrôlé, le "Mirage III" a atteint une vitesse double de celle du son, deux mach, c'est-à-dire 2.200 à 2.500km. à l'heure. Une telle vitesse n'avait encore jamais été réalisée par un avion conçu et construit en Europe.

D'autre part, l'appareil d'étude "Griffon" a réalisé la vitesse de mach 2,05. Cette performance, contrôlée par les services officiels, prend une valeur particulière du fait que cette vitesse a été réalisée alors que l'appareil gardait une vitesse ascensionnelle de 100 mètres par seconde à une altitude supérieure à 15.000 mètres.